

## Questions orales

Eastman: Absolument. En fait, c'est à ça que sert... ce projet de loi.

Comment peut-on sortir une telle affirmation de son contexte? M. Eastman dit manifestement ce que chacun au Canada sait déjà—les pensionnés, les retraités, les groupes de consommateurs—à savoir que cette mesure législative va faire augmenter les prix. Pourquoi ne retirez-vous pas ce projet de loi comme vous le devriez?

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis certain que l'honorable chef du Nouveau parti démocratique sait bien que le «vous», même s'il est employé à l'occasion, est mal vu à la Chambre.

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, cette émission ne me cite que pendant 20 secondes pour 45 minutes d'enregistrement. C'est un montage qui a à peu près autant de vraisemblance qu'un épisode de Dallas. La réalité, c'est que les seules personnes à croire que le prix des médicaments va augmenter sont les malheureux lecteurs de la lettre du chef du Nouveau parti démocratique, publiée uniquement en anglais soit dit en passant, qui soutient cette thèse parfaitement fausse.

## LA TRANSCRIPTION DE L'INTERVIEW

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai ici une autre citation pour le ministre de la Consommation et des Corporations qui n'a certainement pas pu être éditée:

Le journaliste: Par conséquent, il n'y a pas de doute dans votre esprit, en tant que président du conseil d'examen du prix des médicaments, les prix vont monter.

Eastman: Oui, il n'y a pas le moindre doute.

Comment cela peut-il être hors contexte?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, c'est la question dont mon cabinet a parlé avec M. Eastman ce matin.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Andre:** Comme M. Eastman l'a fait remarquer, il a essayé d'expliquer au journaliste, alors qu'il parlait des flux de l'encaisse, de réductions possibles de prix et du retard de ces réductions. Il sait, comme moi et comme tous ceux qui ont examiné honnêtement la situation, que les prix n'augmenteront pas d'un seul sou du fait du projet de loi C-22.

## LA POSITION DU MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le ministre est-il en train de laisser entendre que l'échange entre le journaliste et M. Eastman a été édité et modifié? Il n'admet pas que cette citation forme un tout?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, ce programme était, en gros, de la fabrication destiné à appuyer...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Retournez à Dallas.

**M. Andre:** Il y a une façon de résoudre le problème. Adop-tons la mesure législative, renvoyons-la au comité et étudions toutes ces questions. Lorsque les gens auront vu les faits et les analyses que nous soumettrons ils pourront juger.

## LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU NÉGOCIATEUR AMÉRICAIN POUR LE LIBRE-ÉCHANGE

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Il a déclaré à la Chambre qu'on avait déformé les propos de M. Eastman. Je voudrais citer à propos du même programme ce qu'a dit Clayton Yeutter, négociateur américain pour le libre-échange. Voici ce qu'il a déclaré au sujet de ce projet de loi:

Il peut augmenter les prix de détail de certains de ces produits mais cela vaut mieux que des prix de détail bas obtenus par piraterie.

A-t-on déformé les propos de Clayton Yeutter? Le ministre convient-il avec ce dernier que ce que nous avons fait jusqu'ici constitue un acte de piraterie?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je ne sais pas ce que pense ou ce que dit Clayton Yeutter. Cependant, je sais que le projet de loi n'augmentera pas d'un sou le prix des médicaments. Nous disposons d'un conseil d'examen des prix chargé de veiller à ce que cela reste une réalité. Le gouvernement effectuera un examen de politique tous les quatre ans et nous proposons que le Parlement en fasse un tous les dix ans pour contrôler ces questions. Trois mille jeunes savants sont impatients de pouvoir faire des recherches au Canada, ce à quoi le Nouveau parti démocratique semble s'opposer.

## LA POSITION DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, pourquoi le ministre continue-t-il à affirmer que toute l'opposition est issue de querelles partisans alors que des organismes comme l'Association canadienne des consommateurs se sont opposés très fermement au projet de loi depuis son dépôt, après l'avoir examiné et en avoir discuté avec le ministre? Ils rejettent tous les arguments avancés par le ministre. Ce dernier pourrait-il nous donner des explications?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit au député à maintes reprises, les éléments du projet de loi sont évidents pour ceux qui veulent l'étudier avec objectivité. Certaines personnes sont contrariées, par principe, parce que des sociétés du secteur privé s'occupent de services de santé. C'est très bien, si elles sont convaincues et qu'elles veulent défendre leur point de vue. Cependant, je demande le renvoi de ce projet de loi au comité, où nous pourrions l'étudier en détail. Premet-tez-moi de présenter l'analyse que je peux offrir...

**Des voix:** Il n'en est pas question.

**M. Andre:** Ils crient «il n'en est pas question». Ils ne veulent pas connaître la vérité. Ils savent que leurs arguments ne vaudraient plus rien.